



DECLARATION LIMINAIRE

CAPL 3 MUTATIONS des AGENTS ADMINISTRATIFS

08/06/2018

Monsieur le Président,

Lors des dernières mobilisations à la DGFIP, les agents ont démontré toute leur détermination pour faire entendre leur mécontentement et leur colère face aux décisions du gouvernement, s'attaquant notamment à leur pouvoir d'achat au travers du gel de la valeur du point d'indice, la réinstauration du jour de carence, la hausse de la CSG...

Les agents de la DGFIP ont également exprimé leurs inquiétudes face aux perspectives du processus « *Action publique 2022* », véritable offensive contre le service public, le statut général et les statuts particuliers.

En effet, le gouvernement a chargé un comité de pseudo-experts, tous plus libéraux les uns que les autres, de formuler des propositions pouvant aller jusqu'à l'abandon de missions.

D'ores et déjà, l'objectif affiché du gouvernement est de supprimer 50 000 emplois dans la Fonction Publique d'État.

Il se murmure que la DGFIP pourrait être mise à contribution à hauteur de 20 000 suppressions d'emplois...voire 30 000... ! ! ! !

Ces chiffres vertigineux nous font craindre le pire.

Ces suppressions s'ajouteront à la pénurie d'effectifs qui est déjà criante puisque, depuis 2002, notre administration a vu ses effectifs réduits de plus de 32 000 agents, plus de 22 000 depuis la fusion.

Années après années, ce sont de véritables plans sociaux qui ne disent pas leur nom et qui asphyxient totalement les services, avec des conséquences désastreuses sur les conditions de travail des collègues

Pour résister, la DGFIP, tel un valeureux candidat de Top Chef mélange, émulsionne, fusionne, regroupe, concentre afin de pouvoir continuer à assurer ses missions de service public le moins mal possible.

Les suppressions d'emplois, couplées aux fermetures de structures, accélérées par l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR), se poursuivent à un rythme infernal. Les agents doivent s'adapter à marche forcée aussi bien à de nouvelles méthodes de travail et de management, qu'à un criant manque de moyens humains et matériels.

Pour FO DGFIP, ces décisions sont totalement irresponsables.

D'ores et déjà, FO DGFIP revendique l'appel de l'ensemble des listes complémentaires de tous les grades afin de combler partiellement le déficit chronique du nombre d'agents.

Au-delà, FO DGFIP exige à minima le comblement des emplois à hauteur des vacances et un recrutement permettant d'assurer un service public de qualité et de meilleures conditions de travail pour les collègues.

Car pour le Bas-Rhin, la situation se dégrade encore !

Années après années, le nombre des vacances d'emplois s'est accru, pour malheureusement atteindre un abysse structurel...

Et pour tenter d'y faire en partie face, la DG n'a d'autres moyens, depuis 2 ans, que d'affecter à chaque fois une quarantaine d'agents stagiaires, bien évidemment tous ALD (à la disposition du directeur). C'est tellement pratique pour la direction locale...

Mais pour autant tout ne sera pas réglé pour les services. Bien au contraire.

Les élus FO DGFIP 67 dénoncent ce statut d'ALD qui crée des situations préjudiciables pour ces collègues devenus la variable d'ajustement pour combler de façon non pérenne les vacances d'emplois dans les postes et services.

Nous en voulons pour preuve les arrivées en mutation 2018 : sur 42 arrivées, 41 sont ALD, alors que des postes vacants restent vacants... nous ne pouvons accepter ce mode de gestion !

FO DGFIP 67 rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents :

- Une affectation la plus fine possible à l'issue des CAPL compétentes
 - La suppression des affectations ALD
 - 2 véritables mouvements de mutation par an
 - Le rétablissement du droit au retour dans le département pour les agents promus de C en B
 - Le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de la priorité
- avec, en préalable, l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.